



AMTLLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Nationalrat • Herbstsession 2022 • Vierzehnte Sitzung • 29.09.22 • 15h00 • 20.4181
Conseil national • Session d'automne 2022 • Quatorzième séance • 29.09.22 • 15h00 • 20.4181



20.4181

Postulat de Montmollin Simone. Die Attraktivität der Schweiz für MICE und Grossveranstaltungen stärken

Postulat de Montmollin Simone. Renforcer l'attractivité de la Suisse pour les Mice et les grands évènements

CHRONOLOGIE

NATIONALRAT/CONSEIL NATIONAL 29.09.22

de Montmollin Simone (RL, GE): La stratégie touristique du Conseil fédéral de 2017 a fixé des priorités quant aux objectifs de la promotion des offres touristiques suisses.

Un des champs d'action, le champ no 8, concerne les grands événements, car ils jouent un rôle moteur et stimulant pour le tourisme et le développement économique des régions. En effet, l'attractivité touristique de la Suisse dépend fortement des Mice – "meetings", "incentives", congrès, évènements – et des grandes manifestations. Elles ont souffert pendant la pandémie de Covid-19. Même si les mesures financières, notamment les aides pour cas de rigueur, ont permis de soutenir les acteurs concernés, cela ne suffit pas à redonner du dynamisme dans un secteur passablement mis à l'épreuve.

On peut pourtant saluer la mise en oeuvre d'un plan de relance du tourisme suisse adopté par le Conseil fédéral il y a tout juste une année, avec un budget de 30 millions de francs, à répartir sur deux ans, afin que la Suisse reste attractive en tant que destination touristique.

Si tous les secteurs touristiques sont concernés, cela est d'autant plus vrai pour la tenue d'événements, de moyenne ou de grande envergure. On ne parle pas ici de très grands événements, comme l'organisation de jeux olympiques par exemple, mais de la tenue de conférences internationales, telle la COP 31, qui devrait avoir lieu en 2026, de congrès mondiaux, d'autres réunions internationales ou de manifestations culturelles ou sportives.

La Suisse, par sa situation centralisée en Europe et ses capacités d'accueil, devrait être et rester une destination privilégiée. Pour qu'elle le soit, des conditions-cadres adaptées aux réalités de la tenue des grands événements doivent pouvoir prévaloir. Cela peut concerner par exemple la levée d'obstacles réglementaires et la diminution de la bureaucratie, notamment celle relative aux droits de douane, à la TVA, à l'enregistrement des salaires, pour les entreprises qui viennent quelques semaines pour contribuer à la mise en oeuvre de ces événements. Mais cela peut aussi concerner un soutien plus effectif aux acteurs sur le terrain dans leurs efforts pour attirer en Suisse l'organisation de grands événements. Ce sont eux qui sont aux premières loges pour repérer les événements potentiels et faire des offres. Un appui à certaines étapes du processus permettrait d'apporter des garanties parfois indispensables. Rappelons que ce secteur concerne en temps normal jusqu'à 50 000 emplois et qu'il génère 5 à 6 milliards de francs par année.

On le voit, la branche des congrès, des séminaires et des grands événements est systémique pour les villes et pour les régions qui les hébergent. Toute la chaîne de valeur, en amont et en aval, est concernée: les fournisseurs de produits locaux, le commerce de détail, l'hôtellerie, la restauration, le tourisme en général, la culture, les transports, les activités diverses qui animent la venue de ces congressistes. Une concurrence internationale sévit dans cette branche pour l'acquisition de ces grands événements. Elle s'est encore accentuée ces dernières années.

Une impulsion particulière de la Confédération est attendue, dans le respect de la subsidiarité. C'est la raison pour laquelle, indépendamment de l'avis apprécié du Conseil fédéral à cette proposition de postulat, celui-ci reste d'actualité pour apporter les améliorations attendues par les acteurs du terrain et également pour assurer que, dans le prochain message sur la promotion économique 2024–2027, une attention particulière soit réservée à ce secteur central pour notre économie.

Car en effet, les congrès, les foires, les grands événements, doivent pouvoir compter sur une planification



AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Nationalrat • Herbstsession 2022 • Vierzehnte Sitzung • 29.09.22 • 15h00 • 20.4181
Conseil national • Session d'automne 2022 • Quatorzième séance • 29.09.22 • 15h00 • 20.4181



sûre, puisqu'elle nécessite de longs délais, parfois plusieurs années, depuis le moment où une offre est faite jusqu'au moment où, réellement, elle est suivie d'effets.

Pour toutes ces raisons, je vous remercie de soutenir ce postulat.

Parmelin Guy, conseiller fédéral: Ce postulat a été déposé en septembre 2020 durant la crise du Covid-19. Le Covid-19 a effectivement engendré des défis particuliers pour le secteur Mice – à savoir les réunions, congrès, expositions et foires –, ainsi que pour les grands événements.

Ce secteur est particulièrement important pour le développement du tourisme urbain. Depuis la crise du Covid-19, le Conseil fédéral s'est grandement investi pour la reprise du tourisme, en particulier pour le tourisme urbain. Un aperçu de la situation actuelle du tourisme suisse sur l'été montre heureusement une image plus positive qu'en 2020/21. Dans l'hôtellerie suisse, les nuitées ont augmenté de 47 pour cent au premier semestre 2022. Bien que la demande soit restée inférieure à 2019, en particulier dans les grandes villes, les résultats des mois d'été permettent de croire que la reprise se poursuivra – et sera atteinte plus tôt que prévu.

J'en viens maintenant aux quelques mesures adoptées et reviens donc sur les mesures déjà mises en oeuvre pour le tourisme urbain et donc aussi pour le secteur Mice et événementiel. Il s'agit du programme de relance et de la nouvelle stratégie touristique – Mme de Montmollin l'a évoquée tout à l'heure.

Tout d'abord, le programme de relance comprend un accent thématique sur le tourisme d'affaires et le tourisme urbain. Concrètement, le programme de relance comprend les trois mesures suivantes.

1. Suisse Tourisme a obtenu des fonds supplémentaires de 30 millions de francs pour les années 2022/23, qui sont utilisés entre autres pour relancer le tourisme urbain et d'affaires. Suisse Tourisme se concentre sur la promotion des villes suisses pour le tourisme de loisirs et sur l'acquisition d'événements professionnels.

2. Dans le cadre d'Innotour, la promotion de projets innovants sera étendue temporairement de 2023 à 2026 et dotée de 20 millions de francs supplémentaires. Là encore, le tourisme et le tourisme d'affaires seront traités en priorité. Concrètement, il s'agit de remettre en question les modèles commerciaux actuels et de développer de nouvelles offres afin d'offrir de nouvelles perspectives.

3. La Nouvelle politique régionale dispose de 10 millions de francs supplémentaires, dont peuvent également profiter les concepts Mice innovants dans les petites villes.

Outre le programme de relance, la nouvelle stratégie touristique de la Confédération aborde également la question du tourisme urbain et du tourisme d'affaires. L'accent est mis sur la redynamisation au cours des prochaines années. Les villes suisses doivent être davantage positionnées comme des villes de loisir. Le tourisme culturel joue un rôle important à cet égard. Dans le tourisme d'affaires, il s'agit de conquérir de nouveaux segments de marché. Les instruments de la promotion de la politique touristique de la Confédération oeuvrent en ce sens, Suisse Tourisme et Innotour en premier lieu.

Enfin, il convient également de souligner que les grandes manifestations peuvent également profiter des instruments de promotion de la politique du tourisme. Le SECO a publié une information à ce sujet.

En résumé, je peux attester que d'importants moyens ont déjà été investis pour soutenir la reprise du tourisme suisse et l'attractivité de la Suisse pour le secteur Mice et les très grands événements. La saison d'été a montré que le tourisme urbain en général, le secteur Mice et les grands événements en particulier devaient se rétablir rapidement. Il nous

AB 2022 N 1854 / BO 2022 N 1854

semble, de ce point de vue, que des mesures supplémentaires ne sont pas judicieuses.

C'est dans ce sens que le Conseil fédéral vous propose de rejeter le postulat.

Präsidentin (Kälin Irène, Präsidentin): Der Bundesrat beantragt die Ablehnung des Postulates.

Abstimmung – Vote

(namentlich – nominatif; 20.4181/25665)

Für Annahme des Postulates ... 78 Stimmen

Dagegen ... 96 Stimmen

(6 Enthaltungen)